

COMMUNE DE SAINT-BENOIT-DE-CARMAUX

DEPARTEMENT DU TARN



PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE 5-1-1 : ANNEXES SANITAIRES – EAU POTABLE

P.L.U. DE LA COMMUNE DE SAINT-BENOIT-DE-CARMAUX	
PIECE 5 - ANNEXES	
ARRETE LE	APPROUVE LE
Signature et cachet de la Mairie	

1. Présentation du réseau d'alimentation en eau potable

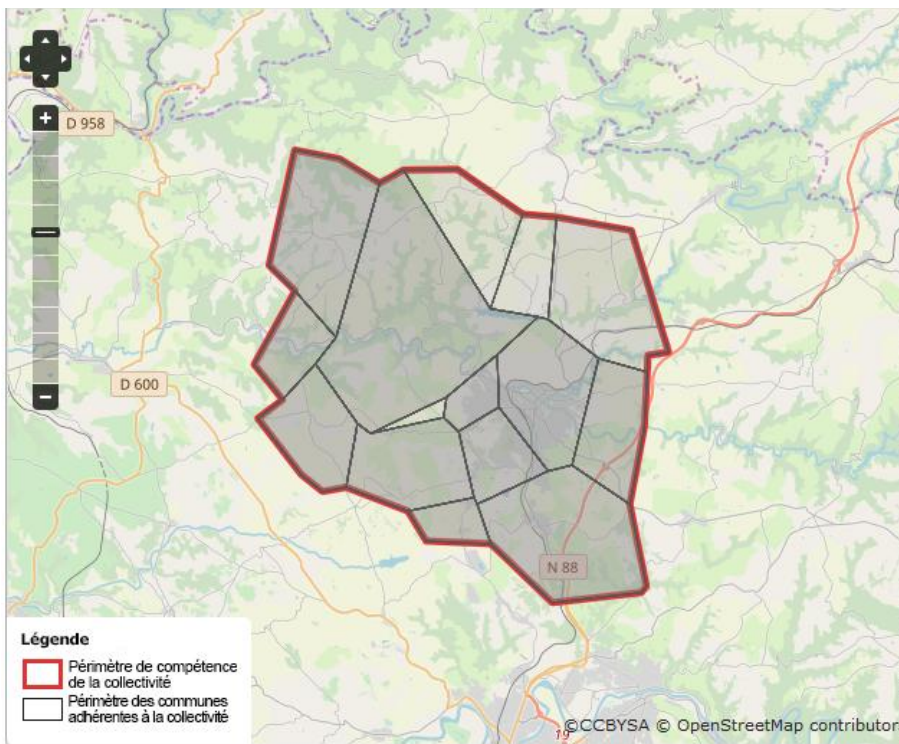
1.1. Généralités

La gestion de l'eau potable était assurée par deux structures : Le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de la Roucarié et le Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable du carmausin (qui alimentait en eau potable la commune de Carmaux).

Ces deux structures ont fusionné en 2017 pour devenir le Syndicat Pôle des Eaux du Carmausin. Ce syndicat s'étend sur 16 communes : Almayrac, Blaye les Mines, Cagnac les Mines, Carmaux, Combefa, Labastide Cabausse, Le Garric, le Ségur, Monestiès, Rosières, Saint-Benoît de Carmaux, Sainte-Gemme, Salles, Taix, Trévien et Virac.

Le SIAEP (Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable) gère la distribution d'eau potable pour les communes qui lui ont transféré leurs compétences, dont Saint-Benoît-de-Carmaux.

L'eau de Saint-Benoît-de-Carmaux provient du barrage de Roucarié, situé au Nord du territoire.



Périmètre d'action du SIAEP. Source : Observatoire national des services d'eau et d'assainissement

1.2. Consommation

Saint-Benoît-de-Carmaux dispose d'une cession gratuite de la ressource en eau, sur une station de pompage qui alimente deux réservoirs. La distribution de l'eau est gérée en régie directe.

L'ensemble de la zone urbaine est desservie par l'alimentation en eau potable. Les zones potentielles d'alimentation en eau ont été identifiées à l'échelle de la commune et seront alimentées par les réseaux existants puisqu'elles sont situées en continuité de la trame bâtie.

Seule les Cités minières de Rauquillous et de Fontgrande disposent de leur propre réseau privé alimenté directement par le SIAEP.



Il n'existe pas de captage sur le territoire communal, par conséquent, la commune n'est pas concernée par l'établissement de périmètre de protection. Tous les quartiers de la commune de St Benoît sont desservis par le réseau d'eau potable géré par la régie municipale, excepté sur les quartiers précédemment cités, pris en charge par Néolia.



Carte réseau adduction eau potable 2010 ST Benoit